

Compte rendu de la réunion de département du 1^{er} juin 2017

Présents : B. Amiri, H. Daussy, L. Delobette, P. Delsalle, E. Dzimowski, A. Gonzales, A.-C. Hägi, S. Krapoth, G. Labarre, J. Lagalice, B. Littardi, J. Loiseau, K. Mackowiak, C. Marchal, S. Ponard, E. Rosenblieh, E. Schmit, C. Vuillermot. Représentants étudiants et tuteurs : N. Ben Mustapha, R. Buisset, A. Pernet, M. Perroulaz, C. Tessane, Q. Vannier.

Excusés : J.-P. Barrière, M. Barral-Baron-Daussy, S. Bépoix, H. Bru, P. Dietschy, M. Kaci, O. Roynette, A. Wagner, K. Jacquemard, R. Mosini.

La réunion débute à 14 h

1 / Organisation de la rentrée (L, M, concours, livrets ; présentiel et CTU)

Jérôme Loiseau fait le point sur la licence d'histoire. Les EDT ont été rendu à S. Rollet. Il rappelle l'existence de contraintes : créneaux de 2 h imposés par l'administration, d'où une obligation de penser une organisation différente des CM et TD. La primauté n'est pas à la pédagogie, mais aux contraintes d'occupation des salles.

Explication des différents parcours (spécialité histoire, enseignement avec Géo, couplage avec Histoire de l'Art). Parcours Sc po : abandon de l'idée de poursuivre en 2^e et 3^e année.

Question sur répartition des étudiants dans les parcours : les étudiants doivent pouvoir s'inscrire librement.

Inscriptions : 576 L histoire dans APB dont 130 en 1^{er} vœu. S'ajouteront les vœux 2, 3 etc.

Structure prévu à 6 groupes. 200 historiens = capacité d'accueil.

Sc po : classement de 75 dossiers et trentaine pris.

Question sur les changements de parcours : point à éclaircir.

Résultats licence en session 1 (information complétée par mail du 06/06) :

L1 : 27,22 % de réussite (49 étudiants avec une forte proportion d'étudiants ayant une moyenne au-delà de 12) ;

L2 : 72 % de réussite (43 étudiants) ;

L3 : 75% de réussite.

Livret : en cours d'élaboration, à rendre avant fin juin.

Hugues Daussy présente la situation du Master

Les EDT sont terminés. Ils sont établis sur 10 semaines au S1 en M2 à cause du stage, accompli après la semaine 10. Le livret du master est à remplir.

Edmond Dziembowski rappelle les bons résultats à l'Agrégation d'histoire : 2 admissibles. Il évoque la baisse du volume horaire l'année prochaine passant de 204 à 180 h. Donc 4 h td de moins par question. La répartition par sous-section est à transmettre au responsable. Les interventions doivent être calées le jeudi et le vendredi. Le jeudi matin est occupé par les heures communes avec Dijon. Il y aura une journée d'information le mercredi 21 juin pour le CAPES et l'Agrégation.

Karin Mackowiak évoque la préparation de la rentrée au CTU. Un nouveau guide des études est en ligne depuis fin avril. Elle recommande de faire attention au système à demi-vitesse : donc mettre en ligne les cours de S1 et certains cours de S2 (la liste sera communiquée). D'où la nécessité d'envoyer les cours début septembre. Début des cours, le 9 octobre ; semaine du 22 janvier pour les examens ; 2^e semestre, début des cours le 29 janvier ; examens, semaine du 14

mai. Pour ces étudiants empêchés, il serait bienvenu de faire une présentation vidéo du cours ou de mettre sa photo avec un enregistrement audio. Nouvelles procédure d'admission en master : à signer par le responsable du CTU + le responsable du master. Date butoir de soutenance de master 2 : 31 octobre.

2 / les modalités de contrôle et les corrections de copie

En licence, J. Loiseau rappelle qu'il y a eu une réunion préparatoire sur les MCC et remercie les participants. Les propositions de MCC sont examinées et amendées en réunion de département. Le récapitulatif sera envoyé par mail par J. Loiseau.

H. Daussy fait également le tour des MCC en master qui sont complétées. Le récapitulatif sera envoyé par mail par H. Daussy.

Corrections de copie :

G. Labarre fait un rappel des décisions du département consignées dans le compte rendu du 12 décembre 2013. Sont également exposées les décisions adoptées à la majorité par la sous-section d'Histoire ancienne du 13 avril 2017 :

- les copies de contrôle continu sont corrigées par l'enseignant responsable du CM (au prorata de leur nombre s'ils sont plusieurs à intervenir en CM)

- les copies de contrôle terminal (1ère et 2e session) sont partagées entre les enseignants, au prorata des TD qu'ils ont en charge. Si l'enseignant du CM n'a pas de TD, il prend en charge 25 % du nombre des copies de contrôle terminal. Aucun motif de sujet, barème, corrigé ou autre ne peut être opposé à cette répartition.

G. Labarre demande si ces dispositions génèrent une opposition et sollicite leur expression. Aucune opposition déclarée.

Le débat s'engage sur une éventuelle harmonisation entre les sous-sections. Après de nombreux échanges, il est décidé que : dans le respect du cadre réglementaire et des modalités de contrôle continu validées par le CFVU, chaque sous-section organise par un vote majoritaire la répartition des copies par EC. Ces dispositions doivent être communiquées au responsable de diplôme.

3/ les élections des responsables de L et de Département

Ayant rempli son mandat, le poste de responsable de la licence est laissé vacant par J. Loiseau qui est chaleureusement remercié. Il est procédé à l'élection à bulletins secrets. E. Rosenblieh est candidate pour la responsabilité de la licence, B. Amiri à la direction du Département.

Responsabilité de la Licence :

Votants : 26

2 bulletins blancs

24 bulletins pour E. Rosenblieh.

E. Rosenblieh est élue.

Après 4 ans passés à la direction du département, un successeur est élu en remplacement de G. Labarre.

Direction du département

Votants : 26

6 blancs,

1 non

19 voix pour B. Amiri.

B. Amiri est élu.

Les deux élus sont remerciés pour leur engagement au service de la communauté.

4/ questions diverses

S. Ponard : Le département Histoire n'a pas encore accordé des crédits pour les dépenses documentaires aux différentes périodes d'histoire. Il est répondu que des dispositions vont être prises incessamment pour répondre à cette question.

La réunion se termine à 16h 30.